

EDITORIAL



La saison estivale se termine, la saison hivernale pointe à l'horizon avec une excellente nouvelle : « LES SERVICES DE L'ÉTAT ONT DONNÉ L'AUTORISATION DE LA MISE EN EAU DE LA RETENUE COLLINAIRE ». Ce projet aura pris 7 ans pour sa réalisation, avec tous les tracés administratifs et financiers que nous avons dû, nous les élus de cette période, surmonter avec une grande patience et une grande ténacité. Le résultat est là : l'eau de la Gresse ainsi que celle de la nappe phréatique coulent enfin dans cette retenue. Les premiers tests pourront se faire dès la première quinzaine de novembre et, si les conditions climatiques le permettent, nous pourrions envisager de débiter la production de neige de culture dès la deuxième quinzaine, afin d'assurer une sous-couche pour la saison à venir.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les intervenants : le bureau d'étude, les entreprises, les services de l'État, le Conseil Général de l'Isère, et bien sûr la commune.

Tous ont fait preuve d'un très grand professionnalisme pour arriver dans les temps à ce résultat.

C'est un grand moment pour la régie des remontées mécaniques et la station de Gresse en Vercors. Cela confirme bien, si c'était nécessaire, notre volonté de faire perdurer et progresser notre station.

Nous allons pouvoir nous concentrer sur les autres projets en cours, « l'Espace Bien Être », « l'Odyssée Verte », « l'Office de Tourisme », « Le Sentier de l'Eau », pour ce qui concerne le développement touristique de notre commune.

Notre volonté, également, est de continuer à travailler pour « La Vie Locale », routes, eau potable, assainissement, écoles, cimetière, Internet haut débit, etc. Notre ambition est de pouvoir réaliser, ou au moins lancer, la réhabilitation de la « Maison du Grand Veymont » avant la fin de notre mandat. Il faudra, là encore, s'armer de patience et faire preuve de ténacité pour faire avancer ce projet réalisable, auprès des services de l'État comme sur le plan financier.

Enfin d'importantes modifications se produiront au début de l'année 2012 sur le territoire Trièves : les trois cantons de Mens, Clelles et Monestier de Clermont ne formeront plus qu'une seule Communauté de Communes. Ce sera une petite révolution dans notre façon de travailler, en particulier pour les compétences acquises pendant les mandats précédents, dans les

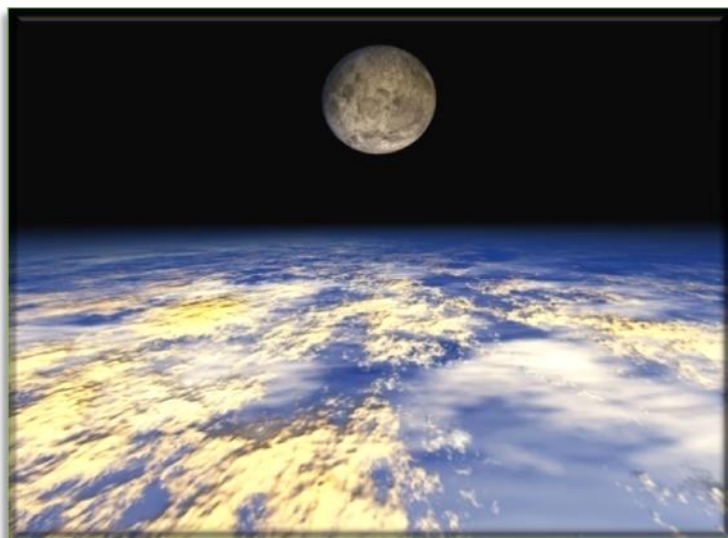
SOMMAIRE

- Editorial
- Astrièves
- Golf Vercors-Trièves
- Les sapeurs pompiers recrutent
- Du côté du C.C.A.S.
- Les nouvelles de l'amicale des Sources de la Gresse
- Se déplacer en bus
- Internet haut débit-couverture des zones blanches
- Qu'est-ce qu'une Z.N.I.E.F.F. ?
- Permanences sociales du GRANJOU.
- Marché d'hiver à GRESSE.
- Les BâtieSonnantes
- Le comité de jumelage.
- Un champion parmi nous.
- Concours épouvantail.
- O.T. du nouveau pour 2012.
- Les remontées mécaniques.
- Forfait ski saison.

domaines du *Tourisme* et de la *Collecte des déchets*. Il faudra plusieurs mois avant que chacun retrouve ses marques, aussi bien les techniciens que les élus.
Dans cette nouvelle structure nous garderons la gestion de l'école et de l'eau potable, suite aux délibérations prises par le conseil municipal et acceptées par M. le Préfet de l'Isère.

Henri Benoist

ASTRIEVES



Les Nuits des Etoiles se sont déroulées les vendredis 5 et samedi 6 août et ont fait venir à GRESSE, 364 personnes au total dont 178 enfants.

Cette opération était patronnée par l'Association Française d'Astronomie (A.F.A.), elle était gratuite pour toute la France et 340 associations y ont participé.

Etaient présents pour les accueillir **Benoit, Bernard, Gilles A, Jacques, Jean-Yves, Monique, Thierry et Rémy**.

Le vendredi le ciel s'est découvert à 20 heures et nous avons eu une observation exceptionnelle de 21h30 à 1h30.

Le lendemain, nous avons eu moins de chance puisque des nuages ont défilé toute la nuit, gênant ainsi considérablement l'observation qui a eu tout de même lieu de 21h30 à 1h00.

Sur les 364 visiteurs, 139 étaient du département de l'Isère (soit 62% de visiteurs extérieurs) et 39 du canton de Monestier (soit 10% environ). Ceci souligne le fort intérêt que portent nos touristes sur l'activité d'Astrièves.

GOLF VERCORS TRIEVES



La toute nouvelle association GOLF VERCORS-TRIEVES souhaitait avant de poursuivre son étude d'un projet de création d'un golf 9 trous à GRESSE, golf rustique c'est-à-dire sans engrais, ni arrosage et accessible au plus grand nombre, faire un essai en installant un practice et un petit parcours d'initiation de trois trous seulement.

Le practice a été installé derrière GRILLET-SPORT sur une parcelle appartenant à **Mrs Jean et Daniel GARNIER**, exploitée par **Mr Jean-Luc GALLIER** qui ont tous trois eu la gentillesse de nous la laisser à disposition pour les trois mois d'été.

Le petit parcours a été installé sur des parcelles communales au niveau de la piste de ski du Bessard.

Nous avons prévu de rassembler pour ce premier essai une cinquantaine d'adhésions et en fait nous avons eu la bonne surprise de compter 102 inscriptions et ce, malgré le temps exécrable de juillet.

Les équilibres ont été remarquables puisque nous avons eu 53% d'adhésions extérieures à la commune et 47% d'adhésions de résidents (permanents ou non).

32% étaient des jeunes de moins de 15 ans (dont 17% de moins de 10 ans), 38% des adultes de 16 à 59 ans et 30% des séniors de plus de 60 ans. Ainsi ce projet semble intéresser toutes les tranches d'âge. Par ailleurs, une fréquentation de 531 passages dans nos installations a été relevée sur la période du 15 juillet au 15 août.

Jean-Marie SAINTRAIN et **Jean-Pierre AUBERT** membres du comité de pilotage du projet GOLF ont initié et entraîné bénévolement tous les matins de très nombreux joueurs qui découvraient pour la plupart ce sport qui est en pleine expansion.

Une compétition réunissant plus de 40 inscriptions est venue clôturer ces quatre semaines d'enseignement.

Cette expérience est donc encourageante et l'association GOLF VERCORS-TRIEVES est donc confortée dans la poursuite de son projet et la reconduira l'an prochain en élargissant l'offre au niveau des installations et de leur animation.

LES SAPEURS POMPIERS RECRUTENT



Avec 2 sous-officiers, 4 caporaux et 4 sapeurs, l'effectif de la caserne de Gresse en Vercors reste insuffisant. Afin d'assurer une réponse rapide et efficace à la demande de secours sur notre secteur de montagne, la caserne recrute des hommes ou femmes résidant sur la commune âgée de 16 à 55 ans.

Être sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen. Cette fonction est exercée en parallèle d'une activité professionnelle. Il faut être motivé et disponible, désirer être utile à la collectivité et vouloir vivre des moments de solidarité.

Cette année, les sapeurs-pompiers de Gresse ont déjà réalisé 85 interventions (60% secours à personnes, 5% interventions diverses, 3% neutralisations d'hyménoptères, 18% accidents de la circulation, 14% incendies). Ils ont également effectué 30 000 heures de disponibilité depuis le 1^{er} janvier 2011, soit en moyenne 4 sapeurs-pompiers par jour.

La caserne dispose d'un Camion Citerne Rural pour les incendies (CCR), d'un Véhicule Tous Usages (VTU) et d'un Véhicule de Liaison (VL).

bénéficiaire de ce service et si vous n'étiez pas déneigés par le passé il faut vous faire connaître auprès des services de la mairie.



Pour plus de renseignements: www.sdis38.fr, g3.gresseenvercors.centre@sdis38.fr ou par courrier: Caserne des Sapeurs-pompiers, le faubourg, 38650 Gresse en Vercors.

Dans le budget Investissement, il avait été prévu l'achat d'un banc.

En effet, le chemin horizontal qui relie Uclaire au col de l'Allimas est intéressant pour les personnes qui ne peuvent faire du dénivelé mais sur ce chemin il n'y avait aucune possibilité de se reposer. Cet investissement n'a en fait rien coûté au CCAS ; en effet **Marc Algoud** a non seulement accepté de mettre ce banc sur son terrain, en bordure du chemin mais avec les employés communaux il a réparé un très grand banc qu'ils ont installé avec un maximum de vue sur la chaîne du Vercors. Nous les remercions pour cette initiative, elle permettra au CCAS d'envisager d'autres investissements.

Du côté du C.C.A.S.

Voici quelques petits rappels concernant les actions menées par le CCAS.

- a) A propos de la redevance des ordures ménagères : les personnes seules, non imposables, ont bénéficié pour l'année 2011 d'une aide de 75€ soit la moitié de la redevance annuelle. Pour cela, les personnes concernées doivent apporter en Mairie avant le 15 novembre, leur dernier avis d'imposition sur le revenu.
- b) Un petit rappel : le repas de Noël et le colis deviennent **Repas et Colis du CCAS**, ils seront proposés en mars ou avril 2012 ceci afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'être présentes au repas, cela se fait déjà dans la plupart des communes.
- c) Il n'y aura pas cette année de vente de brioches.
- d) Comme les hivers précédents, le CCAS organisera le déneigement (passage piéton de la route à la porte d'entrée) des personnes seules ou handicapées, la liste de ces personnes sera revue prochainement, si vous souhaitez

Les nouvelles de l'amicale des Sources de la Gresse



L'année 2011 se termine à peine, nous sommes en train de programmer déjà les activités 2012 et nous pouvons d'ores et déjà ébaucher un pré-bilan :

L'activité de l'Amicale en 2011 a été intense. En effet après avoir fêté joyeusement La Chandeleur, certains



membres ont participé aux ateliers de confection de costumes pour le carnaval du 19 mars.

Le mois d'avril s'est déroulé avec l'humour de « La revue du théâtre des deux ânes » au grand angle de Voiron et notre concours de belote de printemps.

En juin sous un beau soleil nous sommes allés visiter Vienne avec une promenade en bateau sur le Rhône jusqu'aux vignobles des Côtes Rôties puis un tour des rues typiques et vestiges romains (temple d'Auguste et Livie, pyramide, théâtre antique) complété par une vue d'ensemble de la ville du haut de la colline de Pipet. C'est juste avant les congés d'été que nous nous sommes quittés avec une splendide journée de pique-nique avec tombola, guinguette et diaporamas rétrospectifs.

La reprise des loisirs du lundi début septembre a été suivie par deux sorties : un voyage de 3 jours autour des grands lacs italiens (lac Majeur, lac de Garde et Lac de Côme) puis une ballade dans l'arrière pays Voironnais autour du Lac de Paladru avec visite de l'entreprise Bigallet, découverte de la Grange de Louisias et son splendide toit en chaume sans oublier une appétissante petite friture du lac.

Sont programmés, d'une part le concours de belote le 05 novembre et d'autre part un spectacle de « Music Hall sur glace » le 27 novembre.

Notre assemblée générale est prévue le 14 janvier 2012. Les personnes qui souhaitent adhérer peuvent se joindre à nous lors de l'assemblée générale et du repas qui la suit, elles peuvent de toute façon le faire à n'importe quel moment de l'année en prenant contact avec l'un des membres du bureau dont les noms et coordonnées figurent ci-dessous :

La présidente : Josiane Terrier (04 76 34 30 36)

terrier.josiane@orange.fr

Le secrétaire : Noël Quillion

noel.quillion@wanadoo.fr

La trésorière: Françoise Girard (04 76 34 30 34)

Se déplacer : les horaires de bus au départ de GRESSE

La ligne de BUS MON 02 qui assure le transport scolaire de GRESSE à MONESTIER est ouverte à tout public contre acquittement du bon de transport (sauf scolaires).

Elle ne fonctionne qu'en période scolaire.

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : elle part à 7h20 (Dolomites) et revient à 17h40 (terminus Dolomites). Elle dessert Gresse-abribus, côte Belette, le village, le Chomeil, la fruitière, et arrive au collège de Monestier (arrivée 8h20- départ le soir à 17h10).

Mercredi : départ à 7h20 et retour 12h10 (départ du collège) pour arriver à GRESSE à 12h40.

Par ailleurs, le mercredi également, les Cars du Trièves, ligne 4750- LE GUA-GRESSE en VERCORS assurent une liaison GRESSE-GRENOBLE.

Départ GRESSE ABRIBUS à 12h45, arrivée au SAILLANS du GUA pour une correspondance pour GRENOBLE avec la ligne urbaine N°17 (cars GRINDLER) qui vous déposera à la gare de GRENOBLE à 14h30. Le retour se fera le soir dans les mêmes conditions à 19h30 à GRESSE.

INTERNET Haut Débit et couverture des zones blanches

Mr MANDINI du conseil général de l'Isère (C.G.I.) pilote l'ensemble des opérations « zones blanches » et en particulier pour GRESSE en VERCORS avec la Sté ALSATIS.

Les analyses sur le terrain n'ont pas permis à la date d'aujourd'hui de définir le site idéal pour pouvoir couvrir à la fois le maximum de ménages raccordés à internet haut débit et d'assurer une maintenance 24h/24 des installations.

A suivre...

Qu'est-ce qu'une Z.N.I.E.F.F. ?

C'est une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares,

caractéristiques du patrimoine naturel régional. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Il rationalise le recueil et la gestion de nombreuses données sur les milieux naturels, la faune et la flore.

Établi pour le compte du Ministère de l'environnement, il constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et sert de base à la définition de la politique de protection de la nature.

Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces

vivantes et les habitats. Il rationalise le recueil et la gestion de nombreuses données sur les milieux naturels, la faune et la flore. Établi pour le compte du Ministère de l'environnement, il constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et sert de base à la définition de la politique de protection de la nature.

La commune de GRESSE EN VERCORS offre plusieurs parcelles classées ZNIEFF.

Les ZNIEFF n'ont aucun effet restrictif du droit de propriété. Elles ne constituent pas des servitudes.

En revanche, la destruction d'une espèce protégée (et, désormais de son milieu pour certaines espèces) constituant un délit, et l'inventaire permettant de connaître l'existence de cette espèce ou de ce milieu, un propriétaire averti ne saurait détruire ce milieu particulier, sous peine de commettre un délit.

LE GRANJOU : permanences de novembre 2011

Vecteur Activités (Porteurs de projets)

Permanence le 1er jeudi du mois

Sur rendez-vous (04 76 47 00 16)

Jeudi 10 novembre 14h à 16h sur RV

Avocat conseil

Permanence juridique gratuite un lundi par mois de 9h30 à 11h

Lundi 7 novembre de 9h30 à 11h

La Fourmi (Association Intermédiaire)

Permanence le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h

(04 76 72 75 99)

Jeudi de 14h à 16h et vendredi de 9h à 11h sur RV

ADIL (Information pour l'habitat)

Permanence le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h

(04 76 53 37 30)

Jeudi 17 novembre de 10h à 12h

Habitat et Développement

Permanence ½ fois le 3ème jeudi des mois pairs de 10h à 12h

(04 76 85 13 65)

Prochaine permanence en décembre

Mutualité Sociale Agricole

Permanence le 3ème jeudi du mois de 10h à 12h

(04 76 88 76 55)

Jeudi 17 novembre de 10h à 12h

Régime général Retraites CARSAT

Permanence le 4ème mardi du mois de 9h30 à 12h sans RV

et de 13h à 16h avec RV

(3960) ou (09 71 10 39 60)

Mardi 22 novembre de 9h30 à 12h sans RV et de 13h à 16h30 avec RV

Comité d'Expansion du Trièves (CET)

Permanence le 4ème mercredi du mois

(04 76 34 82 32) ou (06 12 70 00 88)

Mercredi 23 novembre de 9h à 12h

A la Communauté de communes :

Architecte Conseil

Vendredi 25 novembre de 9h à 16h15 sur rendez-vous au 04 76 34 11 22

LE GRANJOU

Centre Socioculturel intercommunal

Chemin des Chambons

38650 MONESTIER DE CLERMONT 06.76.34.28.40

Marché hebdomadaire d'hiver

Dates :

Le matin seulement et en période de congés scolaires :

- Lundi 19 décembre 2011
- Lundi 26 décembre 2011
- Lundi 02 janvier 2012

- Lundi 13 février 2012
- Lundi 20 février 2012
- Lundi 27 février 2012
- Lundi 05 mars 2012

Marché de Noël le 19 décembre 2011 dans le hall des dolomites

Les BâtieSonnantes

Cette nouvelle association est née en mars 2011 sur la commune de Gresse en Vercors... Et plus précisément au hameau de la Bâtie, au pied du Mont Aiguille. Dominant le hameau, et à défaut de cloche qui sonne, une très vieille chapelle abrite désormais un orgue de famille qui est devenu le prétexte à créer, autour de ce nouvel habitant, une vie musicale, artistique, culturelle et conviviale... bref ! Plurielle. Un groupe de personnes se sont associées pour imaginer et proposer au plus large public, quelques évènements au cours de la saison estivale.

La Mairie a financé l'installation de l'électricité dans la chapelle, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette donnée technique sans laquelle le projet n'aurait pas pu voir le jour. Nous n'omettrons pas non plus de mentionner la Paroisse. Nous tenons aussi à remercier particulièrement les habitants du hameau qui ont donné un sérieux coup de main pour que se déroule au mieux cette saison.



5 soirées/ spectacles ont été réalisées dans des styles différents entre juin et septembre : Chansons françaises avec la chorale des Sinardoux, « Chanterie » conviviale, spectacle familial autour de Contes musicaux, lecture publique de **Françoise Trémeau** avec improvisation musicale, et enfin chants baroques avec la chorale de la Quinte du Loup. Chacune de ces soirées s'est terminée dans la convivialité autour d'un apéro. Le public est venu nombreux, puisqu'en moyenne, la chapelle a été fréquentée par une centaine de personnes à chaque représentation.

L'association vous convie à clore la saison dans une ambiance sympathique, avec une surprise musicale, le **Vendredi 11 Novembre 2011 à 11h11**...vous pouvez prévoir 11 centimes d'euros...et surtout une bonne polaire, car il ne doit plus faire bien chaud à l'intérieur de la chapelle.



Par ailleurs, les organistes locaux ou non, peuvent toujours solliciter l'association pour venir travailler leur instrument dans la chapelle de la Bâtie. Cette mise à disposition fait partie des objectifs de l'association qui en a défini les modalités....Mais attention à l'arrivée de l'hiver !! La chapelle n'étant pas chauffée, l'orgue va faire comme les marmottes, et se confiner durant ce temps dans un caisson étanche doté d'une résistance électrique pour le protéger des intempéries.



Nous travaillons déjà à la préparation de la prochaine saison. L'association tiendra son Assemblée Générale au mois de Mars prochain. Si vous souhaitez nous rejoindre, adhérer, ou tout simplement avoir des informations, voici nos coordonnées :

Les BâtieSonnantes

La Bâtie

38650 Gresse en Vercors

04 76 34 37 68

lesbatiesonnantes@aliceadsl.fr

Comité de jumelage

Le comité de jumelage prépare la saison 2011/2012.

Après un début d'année où les italiens ont connus quelques problèmes d'organisation dus à la crise et l'éloignement de son président, les contacts ont repris et les projets redémarrent.

2012 devrait donc être une année de réception de nos amis de CALVANICO.

Le thème des échanges et les activités communes sont en pleine réflexion, mais d'ores et déjà les personnes intéressées pour participer aux échanges et nous aider à recevoir sont invitées à se faire connaître au près de son président :

Jean Pierre AUBERT à contacter au N°06 79 52 51 32 ou par email : jean-pier.aubert@orange.fr ou en remplissant en mairie le formulaire à disposition.

Les cours d'italien vont également reprendre à partir du 8 novembre à 19H en mairie.

Les inscriptions peuvent se faire de la même façon ou sur place lors du premier cours à cette date.

Les activités des enfants du comité soit au travers les cours, soit dans les échanges seront intégrées dans les nouveaux projets 2012 qui seront présentés à notre réunion de décembre après une période de consultation et de mise au point avec nos amis italiens.

Ceux qui aiment la chaleur de l'Italie et la convivialité des italiens sont cordialement invités à se joindre à nous.

Une seule inscription au comité pour la modique somme de 10 EUROS permet de participer aux activités gérées par le comité.

Pendant la dernière réunion une minute de silence a été observée en hommage à notre président fondateur **Dominique VALL** qui nous a trop rapidement quitté ce printemps.

Un champion parmi nous



Crédit photo: Jean-Claude LIPRANDI

Bonjour, je m'appelle Aloïs, j'ai 11 ans et je suis né à Sallanches le 18/05/2000. J'habite à Gresse en Vercors. J'ai commencé le saut à Gresse et j'ai aimé les stages sur les tremplins d'Autrans.

Dans le saut j'aime les sensations de vol et la vitesse. Quand j'étais petit j'étais fasciné par

Mes derniers résultats :

- 12/08/2011 : 1^{er} sur le K25 Coupe de France Benjamins à Courchevel
- 08/10/2011 : 2^{ème} sur le K25 Coupe de France Benjamins à Courchevel

tout ce qui volait notamment les parapentes et les petits avions. A 8 ans j'ai fait mon baptême de parapente à Gresse. Les sensations en vol me donnent toujours plus envie de sauter.

- 08/10/2011 : 6^{ème} au scratch sur le K60 Coupe de France Minimes à Courchevel
- 09/10/2011 : 13^{ème} au scratch sur le K90 Coupe de France Cadets à Courchevel

Aloïs ROSSI-GRILLET

Concours épouvantail : suite et fin...

Vous avez été très nombreux à participer au concours d'épouvantails, avec près de 70 réalisations que les visiteurs et les locaux ont pu apprécier au cours de leurs balades estivales. Tous ont été impressionnés par la créativité, l'originalité et l'humour des personnages.

L'épouvantail le mieux noté est le couple de personnes âgées que vous avez pu apercevoir aux Deux, crée par **Eloïse Martin**. Concernant le tirage au sort, c'est **Bernard Ténéze** du Département des Bouches du Rhône qui a été sélectionné. Tous deux remportent un forfait de ski 6 jours.



L'Office de Tourisme tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé et ont ainsi contribué à la réussite de cette animation. Nous invitons tous les participants à un pot convivial le vendredi 25 novembre à 19h à la Salle du Grand Veymont, où nous vous projeterons l'ensemble des réalisations. Ce sera l'occasion d'échanger et de proposer une thématique pour le concours 2012 ! Nous vous attendons nombreux !

A la suite de ce pot aura lieu à 20 h une réunion sur la future association d'animation touristique (voir l'article ci-dessous). C'est avec plaisir que vous pourrez y participer si vous le souhaitez.

Olivier Zanardi O.T. de GRESSE en Vercors

En 2012, les choses bougent...à l'Office de Tourisme

Comme vous le savez le regroupement des Offices de Tourisme avec la CdC de Monestier de Clermont puis, dans un deuxième temps, avec les CdC de Clelles et de Mens devient effectif dès le 1 janvier 2012 (voir le document reçu dans les boîtes aux lettres « Projet de fusion des intercommunalités du Trièves »).

Les statuts de l'Office de Tourisme de Gresse en Vercors seront modifiés, probablement en une association **d'Animation Touristique**. Les bénévoles de l'Office de Tourisme n'auront plus les tracasseries administratives d'une lourde gestion.

Si vous souhaitez rencontrer de nouveaux visages, prendre une part active dans la vie du Village à travers les animations et l'organisation d'événements tels que FloriCîmes, P'tites Graines ou Fête de l'Alpage.... Si vous êtes résidents permanents, ou occasionnels à Gresse en Vercors, rejoignez-nous dans cette belle aventure.

Une réunion d'information et d'échanges sur le devenir de cette nouvelle organisation aura lieu **le vendredi 25 novembre à 20h à la salle du Grand-Veymont. Venez nombreux !**

L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme aura lieu **le vendredi 13 janvier 2012 à 20h00 à la salle du Grand Veymont.**

Sara MAGNON, Didier BERTHELOT

Remontées mécaniques

Nous avons connu une saison 2010-2011 difficile, par suite du manque de neige. Ceci a mis en évidence une fragilité et un manque de rigueur dans notre gestion.

Certes la commune est là pour pallier raisonnablement le déséquilibre chronique qui perdure malgré notre volonté affichée de mieux faire. Mais contrairement à ce que croient certaines personnes, elle n'est plus disposée à investir des sommes aussi importantes (près de 300 000 €/an) pour assurer le fonctionnement chaotique du ski à Gresse, au détriment d'autres investissements indispensables à notre commune. Il faut donc trouver les conditions pour revenir à un équilibre pérenne.

C'est pourquoi, après une expertise de notre station, effectuée par des professionnels reconnus, nous avons engagé un processus destiné à :

- Mieux maîtriser une masse salariale et des dépenses qui doivent devenir conformes à une station familiale de moyenne montagne.
- Appliquer un contrôle de gestion plus rigoureux et une comptabilité d'engagement efficace.
- Mieux commercialiser notre offre touristique hivernale.
- Dynamiser notre personnel en suscitant un véritable esprit d'équipe.
-

La Société Savoyarde Montagne et Management a été choisie pour nous aider à réaliser ces objectifs pour les saisons à venir.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous venons de finaliser l'embauche d'un nouveau Directeur, **Monsieur Valéry ROUTABOUL, 37 ans**, aux compétences très étendues (pisteur secouriste, artificier, nivo culture, maintenance, assurance qualité, gestion et encadrement du personnel).

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans notre station.

Enfin le Conseil Municipal vient d'entériner la composition du nouveau Conseil de Surveillance, élargi à 9 membres.

Michel BOUZID. Adjoint Finances et Remontées Mécaniques

Skieurs : pensez au tarif promotionnel du forfait ski saison 2011-2012 !

Du Lundi 14 novembre au Vendredi 2 décembre 2011, vous pouvez faire l'acquisition de votre forfait ski saison 2011-2012 au tarif préférentiel de 145 € adulte et 111 € (-18 ans).

Se munir de deux photos d'identité.

Régie des Remontées Mécaniques.

*Bulletin municipal de la commune de GRESSE-EN-VERCORS- Journal gratuit tiré à 500 exemplaires et imprimé à la mairie de GRESSE –EN VERCORS. Place du Dr Cuynat- 38650 GRESSE en VERCORS
Directeur publication Henri BENOIST
Abonnement électronique : manternach.jf@wanadoo.fr
Mairie : 04.76.34.31.94
mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr*